

CANAUX CANADIENS—SOMMES DÉPENSÉES POUR CONSTRUCTION, RÉPARATIONS, ETC.—*Fin.*

NOM DU CANAL.	Année	Construc- tion.	Répara- tions.	Personnel et entretien.	Total.
		\$	\$	\$	\$
Rivière Tay..... * \$317,529.....	1884	50,878	50,878
	1885	92,473	92,473
	1886	65,561	65,561
	1887	49,618	49,618
	1888	54,166	54,166
Divers	1884	7,486	1,862	6,443	15,792
	1885	16,725	1,210	17,936
	1886	20,322	776	21,100
	1887	20,874	649	21,523
	1888	34,533	5,800	40,333
Récapitulation..... * \$52,410.626.....	1884	1,660,543	239,092	296,089	2,195,726
	1885	1,579,644	203,125	280,226	2,062,996
	1886	1,385,729	199,128	282,324	1,867,181
	1887	1,873,193	199,537	285,172	2,357,902
	1888	1,188,302	208,599	292,468	1,689,369

* Total de la somme dépensée pour construction jusqu'au 30 juin 1888.

En sus des dépenses mentionnées ci-dessus pour construction, la somme de \$9,993 a été dépensée pour l'exploration du canal de la Baie Verte, et \$8,145 pour celle du canal du Sault Sainte-Marie, ce qui donne un total de \$52,428,764.

314. Les attributions du département du Revenu de l'Intérieur sont la perception des droits d'accise et des péages des canaux, traverses, glissoires et estacades, la perception des droits d'inspection des aliments, du gaz et des poids et mesures et le fonctionnement des lois qui s'y rapportent. Le revenu total provenant de ce département durant l'année 1888 a été de \$6,504,399 ou \$473,886 de moins que l'année précédente, comme on le verra par le tableau suivant qui donne la somme provenant de chaque source depuis 1884 :—

Revenu
de l'Inté-
rieur.